Le « silence criant » sur le leadership évoqué en décembre à Ottawa a été rompu. Le représentant des États-Unis pour les questions commerciales internationales (Zoellick) et le commissaire de l'Union européenne chargé du commerce (Lamy), tous deux au meilleur de leur forme et conscients de la possibilité qui leur était donnée de laisser un héritage, ont soigneusement guidé le processus de 2004. La lettre adressée par Zoellick aux ministres en janvier 2004 a été accueillie comme un démarrage spectaculaire et réussi de l'année, en particulier après la terne réunion du Conseil général de décembre 2003, qui n'avait pas réussi à recoller les morceaux de Cancún. La lettre rédigée en mai par Lamy avec le Commissaire Fischler a peut-être moins bien réussi à donner le ton juste, dans la mesure où elle a fait surgir le spectre d'un affrontement pour savoir qui au juste bénéficierait « gratuitement » du Cycle de Doha. Elle a néanmoins imprimé une impulsion au processus en ce que l'Union européenne s'y engageait à un déblocage historique sur la question de l'agriculture à condition que la question du « parallélisme » à obtenir des autres acteurs principaux fût aussi mise sur le tapis.

De même, l'efficacité constatée à Cancún du partenariat américano-européen, qui avait été l'élément moteur du Cycle d'Uruguay, s'est encore révélée une condition nécessaire—encore qu'elle ne fût plus suffisante—du progrès des négociations, cette fois du Cycle de Doha. Il y a des choses qui ne changent pas.

Mais il y en a aussi d'autres qui changent.

À la table ronde d'Ottawa, en décembre, on a émis l'idée qu'il fallait créer, parallèlement aux coalitions, un « groupe de dynamisation » pour faire avancer les choses. Certains l'imaginaient sous la forme d'un groupe consultatif officiel, représentatif d'une façon ou d'une autre des membres ou des coalitions, où les questions pourraient être débattues. Un groupe de dynamisation a effectivement émergé sous la forme des Cinq parties intéressées, mais il s'agissait là d'un mécanisme informel et non d'un organe officiel. On peut voir dans ce fait un revers provisoire pour les architectes d'institutions et un argument pour les théoriciens du chaos qui considèrent l'OMC comme un « système adaptatif complexe », capable d'engendrer spontanément de nouvelles structures intermédiaires (souvent surprenantes) de manière évolutive, selon un